

L'assassinat du lieutenant-colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame a profondément bouleversé ses frères qu'ils soient d'armes, catholiques ou francs-maçons, la communauté militaire, la société civile.

Un engagement total

Aujourd'hui, l'hommage religieux a été rendu à cet officier catholique emprunt d'humanisme, au fort sens du devoir, qui a trouvé la foi il y a quelques années et devait se marier religieusement en juin prochain.

De même, la Grande Loge de France a diffusé un communiqué affichant sa douleur suite au décès d'Arnaud (Cf. [Communiqué de la GLDF](#)). Il est bon de rappeler que les extrémistes catholiques tout comme les extrémistes musulmans, tout comme hier les nazis ou les communistes, condamnent l'appartenance à une obédience maçonnique.

Le lieutenant-colonel Beltrame a montré que l'on pouvait avoir plusieurs engagements au service de notre pays sans qu'ils ne soient antinomiques : officier, catholique et franc-maçon. Cette alchimie des engagements est une richesse issue de notre culture et de notre histoire, conjuguant leurs forces pour apporter la Lumière et pour lutter contre l'obscurantisme.

Le lieutenant-colonel Beltrame a montré que l'on pouvait avoir plusieurs engagements au service de notre pays sans qu'ils ne soient antinomiques : officier, catholique et franc-maçon. Cette alchimie des engagements est une richesse issue de notre culture et de notre histoire, de leur force conjuguée pour apporter la Lumière et lutter contre l'obscurantisme.

Quant à l'antimilitarisme stupide, nous en avons eu encore une preuve aujourd'hui avec cet ancien élu de la France insoumise (Cf. [Yahoo.news](#)). Il tombe sous le coup de la loi pour ce qu'il a tweeté sur le lieutenant-colonel Beltrame mais il faudra être vigilant sur les suites judiciaires une fois l'émotion retombée. Il est temps que l'autorité de l'Etat s'exprime totalement pour lutter contre des dérives qui n'ont que trop duré à l'encontre des serviteurs de l'Etat. Heureusement, son parti l'a condamné. Cela ne veut pas dire que ce parti n'est pas antimilitariste mais il lui est nécessaire de préserver une image de parti de gouvernement.

Que nous rappelle cet événement tragique ?

L'esprit de sacrifice est inhérent à l'état militaire. D'aucuns pourraient dire comme cet ancien policier sur la 5 vendredi soir, « surtout, ne pas échanger sa vie contre celle d'un otage ». C'est bien là la différence entre « eux » et nous, sans que cela n'exclut totalement l'esprit de sacrifice.

Le général Bosser, chef d'état-major de l'Armée de terre avait exprimé cette spécificité militaire dans le Figaro qui inclut naturellement l'esprit de sacrifice, gravé dans le marbre dans le statut des militaires (Cf. Article du 28 février 2018). Ce n'est pas prendre le risque de mourir en faisant son métier. C'est d'accepter d'aller au-delà de cette prise de risque en cas de besoin, c'est à dire d'offrir sa vie pour une cause noble et juste.

Je pense que nous avons un bel exemple avec le sacrifice choisi du lieutenant-colonel

Beltrame, un vrai martyr au sens chrétien. Il a donné sa vie pour les autres à la différence de ces islamistes qui prennent la vie des autres, s'en glorifient et se prétendent des soldats de l'état islamique et des combattants d'Allah.

Peut-on d'ailleurs honorer ces soi-disant soldats qui se comportent sans honneur et n'agissent que comme des assassins ? Comme je l'écrivais le 17 janvier 2016, le salafiste n'est pas un héros (Cf. [Billet du 17 janvier 2016](#)) et nous devons déconstruire cette fausse image positive qui pourrait influencer une jeunesse désorientée sinon fragile.

Certains pourraient rétorquer qu'après tout l'islamiste qui a assassiné le lieutenant-colonel Beltrame a aussi « offert » sa vie à sa cause. Une différence majeure apparaît : ce lâche assassin a tué au nom de la religion des personnes ne pouvant pas se défendre. Le lieutenant-colonel Beltrame a échangé sa vie pour en sauver une autre au nom de son sens du devoir, de sa foi religieuse, de son humanisme. La différence est majeure.

Servir a un sens. S'engager a un sens. Entrer dans la vie militaire n'est pas venir chercher un métier mais aller bien souvent au-delà de ce que le commun des mortels accepterait. La société civile le redécouvre depuis quelques années et l'exemplarité du soldat qu'a montrée le lieutenant-colonel Beltrame rappelle que des hommes (ou des femmes) peuvent être des symboles forts de l'engagement, de la droiture, de la résistance à la barbarie dans une France qui doute et a rapidement peur.

Nul doute qu'un hommage national sera rendu au lieutenant-colonel Beltrame et que le président Macron ne pourra pas en être absent. Nul doute aussi qu'une promotion d'officiers portera son nom bientôt avec fierté que ce soit dans l'Armée de terre ou dans la Gendarmerie.

De l'islam en France

Cet acte terroriste pose à nouveau la place des islamistes radicaux dans nos sociétés et en particulier celle du salafisme, sans oublier celle des frères musulmans. La place de l'islam est aussi posée avec toutes ses ambiguïtés. La réforme de l'islam en France est en gestation. Il est temps mais elle ne pourra faire l'économie du contrôle de cette religion au moins dans sa dimension politique tant qu'un islam français n'aura pas été mis en place. Les religions doivent se soumettre aux lois de la République.

L'acte terroriste de Trèbes montrant à nouveau le mauvais côté de l'islam survient alors que le ministère des armées diffuse un manuel sur la laïcité militaire (Cf. [La laïcité militaire](#)). J'ai d'ailleurs répondu à une longue interview en direct sur une radio de Lyon « Radio pluriel », dans l'émission « Arc en ciel » le dimanche 18 mars. Cette émission a vocation à promouvoir la relation France-Maroc. Le nombre de terroristes islamistes marocains ou d'origine marocaine montre la nécessité de se battre sur ce front.

Les questions ont été intéressantes. Intervenant après d'autres, il me semble important de faire le constat des dérives françaises habituelles dans le relativisme cette fois culturel. Bien sûr, l'objet de ce débat radiophonique était de répondre à la crainte de la communauté musulmane. Ce qui s'est passé ce vendredi à Trèbes pourrait effectivement être inquiétant sur la perception de l'islam en France. Il n'empêche que les questions qui m'ont été posées

interrogent :

- Faut-il développer l'apprentissage de l'arabe à l'école pour mieux comprendre le Coran et l'islam ? Proposition faite par certains non-musulmans juste avant mon interview, leur cécité est grave. La langue française est la langue de la République française. Elle est le lien entre chaque individu de la communauté nationale. Instiller ce ferment de division est grave. En outre, l'éducation nationale n'a pas vocation à favoriser le développement de l'islam en France. Enfin, le coran a été traduit en français. Rendons-le obligatoire.
- Faut-il enseigner l'histoire des religions à l'école ? Oui, sans aucun doute. Connaître les religions est une nécessité. Et qui peut ignorer que le fait religieux soit inhérent aux sociétés humaines ? Il n'y a que les extrémistes laïques qui l'ignorent au point de contester que la gendarmerie honore par tradition Sainte-Geneviève notamment en programmant une messe en l'honneur des gendarmes morts en service (Cf. [Le Républicain lorrain](#)).
- Faut-il financer la construction des mosquées ? Bien sûr que non. Cela est de la responsabilité des fidèles comme bien souvent les fidèles d'autres religions en France l'ont assumée dans notre histoire. Le financement étranger doit être interdit bien qu'il semble que les Etats étrangers ne financent que modérément la construction des mosquées. Ce n'est d'ailleurs pas l'Arabie saoudite dont il faudrait se méfier aujourd'hui mais de la Turquie.
- Pourquoi une laïcité militaire ? il n'y a pas plusieurs laïcités mais pourquoi dans les armées, le problème religieux n'existe pas ? Sans doute parce que les règles de l'engagement en commun prime sur les choix personnels. Elles sont appliquées et la laïcité dite « militaire » telle qu'elle est organisée dans les armées pourrait être un exemple pour la société civile.

Alors oui, on peut rassurer la communauté française de confession musulmane. Il faut cependant rappeler que tous les musulmans de France ne sont pas des citoyens français. Pour éviter tout fantasme ou instrumentalisation, il est temps aussi de faire le point sur la réalité de la population française de confession musulmane.

Enfin, les conditions de l'exercice de ce culte doivent être en conformité avec les règles d'une République française laïque mais aussi de culture chrétienne qui est la nôtre, que cela plaise ou non. Nous n'allons pas changer notre histoire.